



DECISION DU DIRECTEUR N° 192 / 2019

Tarification / Prix de vente tee-shirts collection PNPC et tote bag

Conformément :

- à l'article R331-5 du Code de l'Environnement qui précise les possibilités de délégation au directeur
- à la délibération du conseil d'administration n°2/16 du 29 février 2016 déléguant de façon permanente au directeur la possibilité de fixer les tarifs des produits et objets vendus par l'établissement (Art. R331-23,1,8°)

Le directeur du Parc national de Port-Cros arrête le prix de vente des produits listés ci-dessous :

Intitulé	Prix de vente TTC
Tee-shirt crème motif MEROU col rond – collection PNPC	19,00 €
Tee-shirt blanc motif SPIRALE col V – collection PNPC	19,00 €
Tote bag Guêpier – illustrations de Cyril Girard	16,00 €

Une remise de **30%** est accordée aux personnels du parc national et du Conservatoire Botanique, soit 13,30 € TTC pour les tee-shirts et 11,20 € TTC pour les tote bags.

Le produit de la vente est encaissé au compte 707 - vente de produits dérivés.

Ce tarif est applicable à la date de signature de la présente décision.

A Hyères, le 09/07/2019

Le directeur

Par Délégation
Le Secrétaire Général
de P. LARDÉ

Marc DUNCOMBE



La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public Parc national de Port-Cros (www.portcrosparcnational.fr).